



---

**Événement :** *Perquisitions de cannabis chez un fournisseur indirect de la SQDC*  
**Endroit :** *Terrebbonne*  
**Dossier :** *TRB-210125-016*

---

**TERREBONNE, JEUDI 17 JUIN 2021** – Les enquêteurs de l'équipe des crimes initiés et les policiers du Service de police intermunicipal de Terrebbonne / Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion ont procédé, le 10 juin dernier, à trois perquisitions en matière de stupéfiants, dont une dans un commerce de production de cannabis légale qui approvisionnait indirectement la Société québécoise de cannabis (SQDC). L'enquête avait débuté au mois de janvier 2021, à la suite d'informations mentionnant que, malgré le fait que Santé Canada ait délivré un permis de production pour le lieu visé, une partie du cannabis produit était vendu illégalement sur le marché noir.

Plusieurs techniques d'enquêtes ont permis de confirmer ces informations. Muni des autorisations judiciaires requises, 3 perquisitions ont été effectuées.

Sur les lieux de la première perquisition, deux hommes de 36 et 38 ans ont été arrêtés.

Au terme des perquisitions, les policiers ont saisi :

- Plus de 2200 plants de cannabis;
- Plus de 50 kilogrammes de cannabis;
- Près de 52 000 \$ en argent canadien;
- Plusieurs milliers de dollars d'équipements de production;
- 1 permis de production émis par Santé Canada.

À la suite des interrogatoires, les deux prévenus ont été libérés par voie de sommation. Des accusations en lien avec la production et la possession de cannabis en vue d'en faire la vente et la distribution sur le marché illicite seront soumises au Directeur des poursuites criminelles et pénales au palais de justice de Laval.

« Ces perquisitions démontrent encore une fois le manque de contrôle et de rigueur en lien avec l'émission des permis par Santé Canada autorisant la production de cannabis. » mentionne le directeur adjoint Éric Hallé.

Il est important de rappeler que ces opérations sont faites dans le cadre d'**ACCÈS CANNABIS**, mis en place par le gouvernement du Québec et coordonné par le ministère de la Sécurité publique. Le but étant d'intensifier la répression des réseaux d'approvisionnement du cannabis illicite afin d'en diminuer l'accessibilité sur le marché québécois, particulièrement chez les jeunes.

Le Service de police intermunicipal de Terrebbonne / Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion rappelle à la population que toute information concernant des activités criminelles peut être transmise, et ce, en toute confidentialité, en communiquant avec le service de police au 450 471-4121 ou via la ligne « Échec au crime » au numéro 1-800-711-1800.

- 30 -